

Cécile DELOLME, 1ère femme à la tête de l’ENTPE

Cécile DELOLME a été nommée directrice de l’ENTPE, à compter du 2 décembre 2020, par arrêté de la ministre de la transition écologique en date du 23 octobre 2020 pour un mandat de 5 ans (renouvelable). Elle succède ainsi à Jean-Baptiste LESORT qui a dirigé l'École pendant 2 mandats (2010-2020).

Diplômée ingénieure de l’ENTPE promotion 34, titulaire d'une thèse délivrée en 1994 par l’INSA de Lyon en "Gestion et traitement des déchets" et réalisée à l’ENTPE et d’une Habilitation à diriger des recherches en sciences de la terre délivrée par l’Université J. Fourier de Grenoble en 2003, Cécile Delolme a été chercheure et enseignante au sein de l’équipe "Impact des polluants sur l’environnement" du Laboratoire d’écologie des hydrosystèmes naturels et anthropisés (UMR 5023 Lyon1/CNRS/ENTPE) à l’ENTPE. Parallèlement, elle a dirigé, entre 2004 et 2014, le Groupement d’intérêt scientifique **Envirhônalp** regroupant 1000 chercheurs et enseignants-chercheurs de la région sur les domaines de l’environnement comme

les écotechnologies, les risques naturels, la santé environnementale, la biodiversité et le climat.

Elle a rejoint, en 2015, la **COMUE Université Paris-Est**, en qualité de vice-présidente en charge de l'initiative d'excellence FUTURE sur "Les villes de demain", puis a poursuivi cette activité au sein de l'**Université Gustave Eiffel** dès sa création en janvier 2020.

/// Vous venez d'être nommée directrice de l'ENTPE, et vous êtes déjà une figure bien connue de cette école, pourquoi avoir fait le choix d'un retour ?

Après avoir porté pendant de nombreuses années des dynamiques collectives destinées à faire travailler ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et faire émerger des projets ambitieux, j'ai acquis une compréhension de plus en plus fine des enjeux actuels auxquels doivent faire face les écoles d'ingénieurs.

Après les 5 années passées à porter l'initiative d'excellence FUTURE, j'avais envie de porter les intérêts d'un seul établissement et de revenir sur Lyon, ville qui est restée celle de mon habitation principale. L'appel à candidature pour la direction de l'ENTPE est arrivé au bon moment….

L'école m'a formée et m'a apporté énormément de moyens, de libertés pour développer mes activités de recherche et de formation. Elle a des forces et des ressources qui doivent lui permettre de continuer à se développer et j'ai eu envie de consacrer du temps et de l'énergie à porter ses intérêts.

/// L'ENTPE est au croisement de pas mal de chemins, quelles évolutions souhaitez-vous réaliser ? Quelles orientations souhaitez-vous prendre ?

L’école est spécifique dans sa position, c’est un établissement de petite taille dans un contexte de restructuration du paysage de l’enseignement supérieur et la recherche, sous tutelle du Ministère de la transition écologique, elle doit faire des choix stratégiques forts à court terme et affirmer une position dans ce paysage. Elle a de réels atouts pour déployer une stratégie de développement et améliorer sa visibilité auprès des futurs élèves ou des partenaires. **Elle doit faire le choix d’un partenariat académique principal** qui lui permette de mutualiser certaines compétences et certaines ressources et facilite le déploiement d’activités, comme les partenariats entreprises ou les relations internationales. Ce choix doit être construit collectivement en précisant ce que nous pouvons apporter à ce partenariat académique et ce que nous pouvons en retirer.

Concernant la formation, il faut affirmer une stratégie ambitieuse et spécifique en poursuivant l’accompagnement et la **reconnaissance professionnelle des enseignants**, en rendant l’**élève acteur de sa formation** et en l’impliquant dans la vie de l’établissement. La formation doit gagner en lisibilité autour des **enjeux de transition énergétique et écologique** en mettant en avant les domaines d’excellence qui sont ceux des 5 laboratoires de l’école.

L’activité de recherche doit être confortée, en assurant des recrutements de très bon niveau en nombre suffisant, en soutenant l’innovation qui est produite dans les laboratoires, en maintenant des équipements scientifiques qui pour certains sont remarquables et surtout en attirant plus d’ingénieurs vers le doctorat. Pour former les ingénieurs au meilleur niveau, l’école doit poursuivre le renforcement des liens entre son activité de recherche et innovation, et sa formation.

Le partenariat entreprise est essentiel pour les écoles d’ingénieurs et doit être une priorité pour nous. Nous envisageons des modalités partenariales diverses avec chaque entreprise, allant du recrutement d’élèves, de docteurs, l’accès à des équipements de recherche, le montage de projets de recherche et développement avec les laboratoires ou du financement de thèse. Les liens avec les entreprises doivent aussi s’appuyer sur le réseau de l’AITPE qui est un partenaire important pour cette activité.

Enfin, je souhaite mettre en place une filière de **formation d’ingénieur par apprentissage**, qui par construction renforce les liens avec les entreprises et permet parallèlement de diversifier les voix de recrutements des étudiants.

/// Le nouveau contrat d’objectifs et de performance commence en 2021, quels sont les 1ers objectifs que vous vous êtes donnés ? Les 1ers défis que vous souhaitez relever ?

Le contrat d’objectif doit traduire de façon structurée et opérationnelle les principales ambitions de l’école pour les 5 prochaines années sur toutes ses activités. L’école doit gagner en attractivité et doit pour cela être visible. A court terme, je souhaite que nous précisions notre **positionnement en formation et recherche face aux enjeux de la transition énergétique et écologique.** Notre taille nécessite de nous définir de façon plus précise et plus spécifique. Ce travail doit être mené collectivement en interne en interaction avec les partenaires socio-économiques publics comme privés.

Au-delà des activités de formation et de recherche, il est important de réaffirmer le rôle du campus comme un **lieu d’innovation technologique et sociale, de démonstration des savoir-faire des laboratoires et des étudiants, ouvert sur le territoire**.

L’enjeu est aussi de réussir notre intégration dans le **concours Mines-Télécom** et d’attirer les étudiants inscrits au concours.

Enfin parmi les dossiers importants, une **démarche qualité** demandée explicitement par la CTI et l’HCERES sera mise en place dès l’année 2021.

/// Comment pensez-vous accompagner les étudiants dans ce contexte très particulier de crise sanitaire ? Avez-vous un message particulier à leur transmettre ?

L’ensemble de la société est fortement impacté par le contexte sanitaire et les confinements successifs. La sphère de l’enseignement supérieur est particulièrement touchée à l’échelle mondiale. Les étudiants comme les personnels et enseignants de l’école vivent des mois très particuliers, avec des surcharges de

travail, des découragements, des décrochages possibles et une baisse de moral.

Tous les personnels de l'école sont très attentifs à la continuité de l'activité de formation à distance et font le maximum pour que la scolarité se déroule bien. Cela nécessite une **adaptation permanente des pratiques** des enseignants et des personnes en charge de la scolarité et **un contact renforcé et rapproché avec les étudiants pour les tenir informés.**

Nous souhaitons vivement que les étudiants retrouvent le plus vite possible la vie collective en présentiel, en proposant une reprise progressive des enseignements à l'école si le contexte sanitaire le permet début 2021. Et **nous aurons besoin d'eux pour participer aux réflexions sur les principales orientations stratégiques** à fixer pour l'école et la construction du contrat d'objectifs.